

# BULLETIN D'INSCRIPTION

 Toutes les rubriques sont à renseigner

Nom de l'entreprise .....

SARL  SAS/SASU  EURL  EI  Autre .....

Régime micro-entreprise/auto-entrepreneur  Oui  Non  
*(cocher obligatoirement)*

Adresse .....

CP ..... Ville .....

Tél ..... Portable .....

Fax ..... OPCA .....



Merci de retourner ce bulletin  
au moins 15 jours avant le stage à :

Immeuble « @ Number Two »  
1 allée Alan Turing - 63170 AUBIÈRE  
Tél : 04 73 25 63 14 - Fax : 04 73 25 13 76  
E-mail : [contact@arfaba.fr](mailto:contact@arfaba.fr)

Nom du chef d'entreprise .....

Prénom .....

N° SIRET .....

Date création entreprise / /

Email..... @.....

Nb salariés ..... Code APE   
*4 chiffres + 1 lettre*

Intitulé du stage	Lieu	Date	Nom, Prénom du participant Date de naissance	Statut du participant
.....	.....	du.../.../... au.../.../...	..... né(e) le...../...../.....	<input type="checkbox"/> Artisan/gérant SANS bulletin de salaire <input type="checkbox"/> Artisan/gérant AVEC bulletin de salaire <input type="checkbox"/> Conjoint collaborateur <input type="checkbox"/> Salarié <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi <i>(cocher obligatoirement)</i>

**PAR CETTE INSCRIPTION, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU PROGRAMME DE FORMATION, ET RÉGLEMENT INTÉRIEUR**

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Dès réception, nous vous adresserons la convention bilatérale de formation ou le contrat de prestation.

**Cette inscription ne sera définitive qu'après réception par l'ARFABAL de la convention de formation ou du contrat de prestation SIGNÉ(S) et réception du chèque de règlement ou d'acompte (100€/jour de formation) à l'ordre d'ARFABAL. En cas de changement de participant, il est obligatoire de retourner un nouveau bulletin d'inscription à l'ARFABAL avant la formation.**

## ANNULATION OU ABSENCE EN FORMATION

**Annulation par l'ARFABAL :** l'ARFABAL informe l'entreprise au moins 3 jours avant le début de la formation et restitue l'ensemble des règlements joints à la convention (sauf cas particuliers ou accord express entre les parties).

**Désistement, absence totale ou partielle du stagiaire :** en cas de désistement moins de 10 jours avant le début de la formation, d'absence totale ou partielle ou d'abandon, l'ARFABAL se réserve le droit de facturer une indemnité de dédit ou d'inexécution de 100€/jour de stage (non imputable sur l'obligation de participer au financement de la formation).

## INFORMATIQUE ET LIBERTÉ :

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Liberté », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Sauf refus exprès et écrit nominatif, les données informatiques pourront faire l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange avec d'autres sociétés.

Cachet de l'entreprise + Signature